

**Direction d'école :
halte à la
surcharge !**

Je réponds quand j'ai le temps...

Une aide administrative, du temps de décharge et des missions redéfinies
m'auraient permis de traiter cette demande plus rapidement !



Motion de conseil des maîtres sur la direction et le fonctionnement de l'école

à adresser à

Mme L'Inspectrice / M. L'Inspecteur d'académie

s/c de Mme L'Inspectrice / M. L'inspecteur de circonscription

La coupe est pleine!

Les enseignants de l'école réunis en conseil des maîtres le.....vous informent qu'ils se consacreront prioritairement aux activités pédagogiques et aux relations avec les familles et les partenaires de l'école. Le reste attendra !

Le/la directeur/trice comme l'ensemble de l'équipe ne répondront aux demandes de l'administration qu'en fonction du temps dont ils disposent.

La situation de la direction d'école est inacceptable : des tâches alourdies, des missions complexifiées, un manque de temps notable, et maintenant le non renouvellement de l'aide administrative. Cette situation ne peut plus durer !

La fin des contrats d'EVS sur mission administrative à cette rentrée est scandaleuse et montre qu'on ne peut se satisfaire de contrats précaires soumis aux aléas des financements. Un nouveau métier pérenne et statutaire est indispensable au fonctionnement de l'école : celui d'aide administratif.

Nous demandons l'ouverture immédiate de négociations sur le dossier de la direction d'école.